

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les huit premiers mois de l'année 2022 **augmente de 1,8 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **baisse de 1,3 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 4,0 %** dans le régime des **salariés**. La croissance de la patientèle diminue de mois en mois, mais elle reste encore forte notamment chez les plus jeunes (8,2 % chez les moins de 20 ans, 1,6 % chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,3 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est de 1,8 % pour l'ensemble du régime, avec une diminution de 1,3 % dans le régime des non-salariés et une progression de 3,9 % dans le régime des salariés.

Fin août 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente. La progression de l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,1 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,6 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin août 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	1,8%	-1,3%	3,9%	3,1%	1,8%	-1,3%	4,0%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,6%	-3,1%	2,6%	-0,3%	-0,5%	-3,0%	2,8%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	25%	36%	19%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin août 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 38,6 millions** d'euros aux prévisions faites cet été (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,2 point entre l'évolution réelle (+ 2,5 %) et l'évolution prévue (+ 3,7 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 15,0 millions)** et celui des **salariés (- 23,6 millions)**.

Les dépenses spécifiques liées à la Covid-19 ont été surestimées à hauteur d'environ 41 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 25,2 millions) et ceux de soins d'infirmiers (- 10,8 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville des non-salariés** (+ 8,7 millions) ainsi que les versements **d'indemnités journalières maladie des salariés agricoles** (+ 4,9 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à août 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 386,3	3 424,9	-38,6	1 608,4	1 623,4	-15,0	1 777,9	1 801,5	-23,6
Evolution	+2,5%	+3,7%	-1,2 pt	-0,4%	+0,5%	-0,9 pt	+5,4%	+6,8%	-1,4 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En août, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole sont légèrement supérieurs aux mois précédents. Leur progression **sur les huit premiers mois** de 2022 ralentit néanmoins par rapport à celle de fin juillet (+ 2,6 % après + 2,7 %), du fait d'une hausse plus marquée en août 2021. Cette décélération ne concerne que le régime des **salariés** (+ 5,5 % après + 5,8 %). Dans le régime des **non-salariés**, le repli des remboursements continue de s'estomper (- 0,4 % après - 0,6 % à fin juillet). **Sur douze mois glissants**, les remboursements de soins de ville du régime agricole poursuivent leur ralentissement (+ 2,3 % après + 2,6 %).

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** s'inscrivent sur la tendance haussière de ces derniers mois, en lien avec la mise en œuvre de l'avenant 9 de la convention médicale. Cela réduit l'évolution négative constatée depuis le début de l'année (- 7,1 % après - 7,8 %). Les honoraires des **spécialistes** connaissent une légère hausse (+ 1,1 % après + 0,7 %). Leurs remboursements se situent maintenant sur le niveau d'avant crise sanitaire. Les soins **dentaires** d'août sont, quant à eux, similaires à ceux de juillet et portent la croissance à **0,7 %**.

Les soins de **masso-kinésithérapie** marquent le pas après deux mois de reprise. Le ralentissement de leur remboursement continue malgré tout de s'atténuer (- 0,7 % après - 1,0 %), la donnée d'août 2021 ayant été faible. Les soins **infirmiers** au contraire, sont sur une trajectoire ascendante, ce qui efface la baisse des remboursements depuis le début de l'année (- 0,1 % après - 0,3 %).

Après un léger rebond le mois dernier, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** retrouvent leur tendance descendante (- 13,2 % après - 12,2 %).

S'agissant des remboursements de **transports** de patients, le mois d'août se situe au-deçà du mois de juillet. Leur croissance sur huit mois atteint 4,6 % portée par l'évolution des transports non-sanitaire (9,2 %), celle des transports sanitaires étant modérée (0,2 %).

Les **indemnités journalières (IJ) maladie** sont toujours sur un niveau haut, oscillant sur un plateau depuis quatre mois. Leur hausse est de 12,5 % (après 12,0 %). Pour les **IJ ATMP**, le mois d'août se caractérise par un pic de versements (+4,8 % par rapport au mois précédent) conduisant à une évolution stable sur huit mois (après - 1,0 %).

Les remboursements de **pharmacie de ville** d'août restent sur la légère croissance observée depuis six mois. En évolution PCAP, le taux ralentit au fil des mois au regard du poids de moins en moins important du pic de janvier 2022 (+ 10,6 % après + 12,1 %). Les remboursements de **médicaments rétrocedés** se stabilisent sur un point bas. Leur évolution sur huit mois et de - 15,6 % (après - 15,7 %).

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont dynamiques ce mois réduisant de 0,7 point la baisse à fin août (- 0,1 % après - 0,8 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,3%	-0,5%	+5,2%	+7,7%	+2,6%	-0,4%	+5,5%	+9,3%
Soins de ville hors produits de santé	+0,1%	-3,1%	+2,8%	+8,2%	+0,6%	-2,8%	+3,5%	+9,7%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,7%	-2,9%	+1,3%	+7,2%	-1,3%	-3,5%	+0,5%	+12,7%
- Médecins généralistes	-5,0%	-9,5%	-0,6%	+2,5%	-7,1%	-11,4%	-3,0%	+6,3%
- Médecins spécialistes	+1,1%	-0,2%	+2,3%	+6,7%	+1,1%	-0,2%	+2,2%	+12,3%
- Dentistes	+0,6%	+0,8%	+0,5%	+19,1%	+0,7%	+1,5%	+0,1%	+28,6%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,1%	-3,0%	+2,4%	+7,1%	-0,2%	-2,2%	+3,4%	+8,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,5%	-2,8%	+0,2%	+14,3%	-0,7%	-2,2%	+1,2%	+23,3%
- Infirmiers	-1,0%	-3,1%	+3,6%	+4,6%	-0,1%	-2,3%	+4,5%	+3,9%
Laboratoires	-15,2%	-16,0%	-14,6%	+57,6%	-13,2%	-13,9%	-12,7%	+53,7%
Frais de transports	+6,5%	+3,4%	+10,4%	+8,2%	+4,6%	+1,4%	+8,5%	+16,0%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,8%	-0,9%	+7,0%	-1,8%	+7,8%	+0,8%	+9,2%	-6,3%
- IJ maladie	+9,4%	+1,7%	+10,9%	-6,0%	+12,5%	+4,0%	+14,1%	-12,6%
- IJ ATMP	-0,4%	-5,1%	+0,5%	+6,2%	-0,0%	-4,4%	+0,8%	+6,7%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+6,5%	+3,5%	+10,1%	+6,8%	+6,2%	+3,3%	+9,5%	+8,7%
Médicaments :	+8,6%	+5,3%	+12,2%	+7,3%	+8,3%	+5,3%	+11,6%	+8,8%
- Médicaments délivrés en ville	+10,5%	+7,8%	+13,6%	+7,1%	+10,6%	+8,2%	+13,3%	+8,6%
- Médicaments rétrocedés	-11,3%	-21,4%	-1,2%	+9,1%	-15,6%	-26,3%	-4,9%	+11,0%
LPP	+0,4%	-1,5%	+3,0%	+5,5%	-0,1%	-2,1%	+2,8%	+8,1%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO)⁽¹⁾

En juin, les remboursements de **soins de ville** en date de soins repartent à la hausse après un mois de mai modéré. Leur croissance sur six mois continue malgré tout de ralentir à **1,7 %** (après 1,9 % à fin mai), le poids du pic de janvier 2022 diminuant. Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression des remboursements se réduit à **5,1 %** (après 5,6 %) tandis que chez les **non-salariés**, la baisse est proche de celle du mois précédent (- **1,8 %** après - 1,9 %). **Sur douze mois glissants**, la décélération des soins de ville du régime agricole se poursuit, avec une hausse de **2,2 %** après 2,5 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** sont sur un plateau depuis trois mois conduisant à une atténuation du recul (- **8,5 %** à fin juin après - 9,0 %). Pour les honoraires des **spécialistes**, le niveau de juin 2022 bien qu'en deçà de celui de mai reste nettement supérieur aux mois précédents, porté par les revalorisations tarifaires des consultations entrées en vigueur en avril 2022. L'évolution sur six mois est similaire à celle du mois dernier (+ 0,7 % après + 0,8 %).

En dents de scie sur la période récente sur une tendance globalement plate, les remboursements de **soins dentaires** retrouvent le niveau d'il y a deux mois, portant l'évolution à **+ 0,3 %** à fin juin (après + 0,6 %).

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** de juin remontent progressivement après la chute de décembre mais sont toujours largement inférieurs au niveau tendanciel de 2021. Leur baisse se réduit et passe de - 3,5 % à - 3,2 % fin juin. Les soins des **infirmiers** augmentent également par rapport au mois précédent. Leur évolution semestrielle demeure cependant stable à - 2,4 %.

Les analyses médicales en **laboratoires**, marquent, quant à elles, un sursaut en juin. Le recul des remboursements s'adoucit à - **15,9 %** (après - 17,0 % fin mai).

S'agissant des **transports de patients**, les montants remboursés de mai s'inscrivent sur la trajectoire nettement haussière prévalant depuis début 2022. Cette dynamique ne se reflète pas dans l'évolution PCAP (**+ 2,0 %** à fin juin après + 2,2 % à fin mai), le niveau des remboursements en juin 2021 ayant été particulièrement élevé.

Après cinq mois de ralentissement suite au pic de janvier, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** progressent ce mois; le premier semestre 2022 atteint 12,8 % à fin juin (après 13,7 %).

Les **médicaments de ville** de juin sont supérieurs de 1,4 % à ceux de mai. La croissance depuis le début de l'année ralentit à **12,2 %** (après 13,0 %), le poids relatif du pic de janvier s'estompant au fil des mois. Pour les **médicaments rétrocedés** en revanche, les remboursements de juin se trouvent au même niveau bas de mai; leur recul sur six mois s'accroît, passant de - 13,4 % à - **14,9 %** à fin juin.

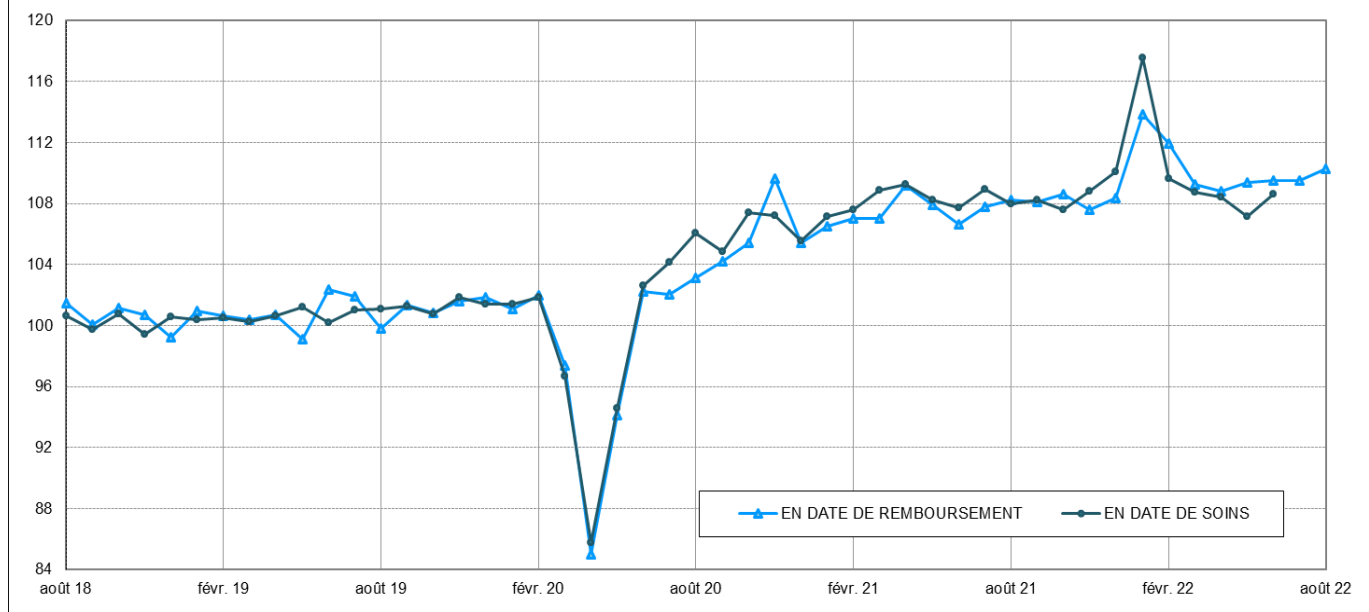
Quant aux **dispositifs médicaux**, après une accalmie durant deux mois, ils repartent à la hausse. L'évolution semestrielle atteint - 2,5 % (après - 2,8 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin juin 2022 avec les remboursements à fin août 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,2%	-1,1%	+5,4%	+7,9%	+1,7%	-1,8%	+5,1%
Soins de ville hors produits de santé	-0,5%	-4,1%	+2,5%	+9,2%	-0,9%	-4,7%	+2,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-1,7%	-4,2%	+0,5%	+9,0%	-2,0%	-4,3%	-0,0%
- Médecins généralistes	-4,9%	-9,7%	-0,1%	+3,1%	-8,5%	-13,4%	-3,6%
- Médecins spécialistes	-0,5%	-2,0%	+0,9%	+8,9%	+0,7%	-0,5%	+1,7%
- Dentistes	-0,8%	-0,8%	-0,7%	+22,2%	+0,3%	+1,0%	-0,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,1%	-4,1%	+1,6%	+7,3%	-2,6%	-4,6%	+1,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-2,6%	-4,1%	-0,7%	+14,7%	-3,2%	-4,9%	-1,2%
- Infirmiers	-1,9%	-4,1%	+2,9%	+4,7%	-2,4%	-4,6%	+2,4%
Laboratoires	-13,0%	-15,6%	-10,9%	+62,4%	-15,9%	-17,1%	-14,9%
Frais de transports	+5,0%	+2,1%	+8,6%	+10,1%	+2,0%	-1,1%	+5,9%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,4%	-1,5%	+6,7%	-1,8%	+7,3%	-0,3%	+8,7%
- IJ maladie	+9,1%	+0,3%	+10,8%	-6,2%	+12,8%	+2,1%	+14,8%
- IJ ATMP	-0,8%	-4,3%	-0,2%	+6,4%	-2,1%	-4,3%	-1,7%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+7,2%	+3,6%	+11,5%	+5,5%	+6,6%	+2,9%	+10,9%
Médicaments :	+9,9%	+5,9%	+14,4%	+5,5%	+9,7%	+5,9%	+14,0%
- Médicaments délivrés en ville	+11,7%	+8,1%	+15,7%	+5,3%	+12,2%	+8,9%	+15,8%
- Médicaments rétrocedés	-7,8%	-17,9%	+2,3%	+7,4%	-14,9%	-26,3%	-3,5%
LPP	-0,5%	-2,4%	+2,1%	+5,4%	-2,5%	-4,8%	+0,8%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,6 %** sur les six premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 2,3 % dans le régime des non-salariés** et **de 7,3 % dans le régime des salariés**.

En 2022, les dépenses relatives à l'ODMCO dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire. Elles progressent de **4,0 %** fin juin 2022. La part tarif¹ connaît une croissance de 2,7 %, les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 20,2 % en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication, et les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 3,3 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **8,6 %** fin juin 2022 avec une augmentation de 6,8 % dans le régime des non-salariés et de 10,9 % dans le régime des salariés. Ce dynamisme s'explique surtout par un début d'année 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste nettement inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin juin 2022 avec les remboursements à fin août 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+3,8%	+1,7%	+6,4%	+6,3%	+4,6%	+2,3%	+7,3%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,8%	+1,6%	+6,4%	+8,5%	+4,0%	+1,6%	+6,9%
- Part tarif	+2,7%	+0,3%	+5,4%	+7,6%	+2,7%	+0,4%	+5,3%
- Médicaments en sus	+21,0%	+18,6%	+23,1%	+16,6%	+20,2%	+17,3%	+22,8%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,1%	+1,5%	+0,3%	+10,9%	+3,3%	+1,5%	+6,4%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+4,1%	+2,4%	+6,3%	-7,5%	+8,6%	+6,8%	+10,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

● Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 0,8 million d'euros en août 2022 après 2,3 millions d'euros en juillet. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,119 million en août (après 0,174 million en juillet).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 95,0 millions d'euros de remboursements.

● Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en août s'élèvent à 2,8 millions d'euros après 4,9 millions d'euros en juillet, pour représenter 197,6 millions d'euros depuis mars 2020.

● Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

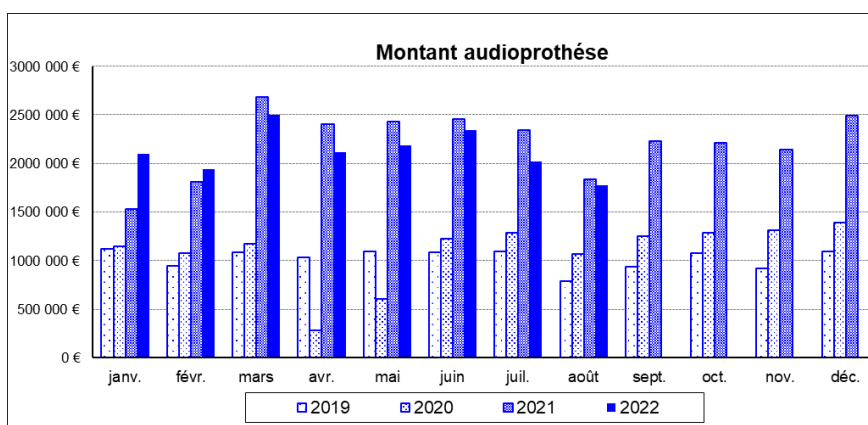
Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,4 million d'euros en août 2022 après 0,6 million d'euros en juillet, pour représenter 22,1 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,3 million d'euros en août 2022 après 0,4 million en juillet pour représenter 11,5 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

● Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,5 million d'euros en août 2022 après 1,0 million en juillet, pour représenter 24,2 millions d'euros depuis janvier 2021.

● Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses ont fortement augmenté.



Elles s'élèvent à 1,8 million en août et représentent 5,7 % du poste LPP. Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcoût à 23,0 millions d'euros pour le régime agricole. Cela ne majore plus l'évolution du total du poste.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin août 2022

Sur les **huit premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 2,0 % par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **0,4 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui s'amenuise de mois en mois (- 0,6 point par rapport à fin juillet).

Hors tests Covid-19, les remboursements d'analyses en **laboratoires** de juillet augmentent nettement après une accalmie les deux mois précédents ; sur huit mois leur baisse continue de ralentir (- 4,9 % après - 6,1 %). Le recul des remboursements y compris actes Covid est plus marqué (- 13,2 %) en raison de la forte baisse des remboursements liés aux tests Covid entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries s'avère donc positif (**+ 8,3 points**)

Les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires** d'août annulent le creux de juillet. Leur croissance gagne 0,7 point pour atteindre 4,2 % fin août. Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ dérogatoires s'atténue faiblement (- 8,3 points après - 8,5 points).

Pour les **généralistes**, la baisse des remboursements d'honoraires hors Covid (**- 1,6 %** sur huit mois) est nettement moins marquée que celle montants y compris actes Covid (- 7,1 %). Cet écart positif (**+ 5,6 points**) s'explique par un début d'année 2021 majoré par les consultations de prévention et la vaccination dédiées à la Covid et diminue progressivement.

Un infléchissement des **soins infirmiers** hors Covid est observé en août portant l'évolution sur huit mois à **- 1,5 %**. L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid s'estompe légèrement passant de - 1,5 point à **- 1,4 point**.

La progression des **médicaments de ville** hors Covid poursuit son ralentissement et passe de 8,3 % fin juillet à 8,1 % fin août. L'écart avec la série y compris actes Covid, en plus net ralentissement, continue de désenfler (**- 2,5 points** après - 3,9 points à fin juillet).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,9%	+2,0%	-0,1%	+4,0%	-0,5 pt	-0,6 pt	0,4 pt	-1,5 pt
Soins de ville hors produits de santé	+0,4%	+0,6%	-1,7%	+2,7%	0,3 pt	0,0 pt	1,1 pt	-0,9 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,2%	+0,4%	-1,5%	+2,0%	0,9 pt	1,7 pt	1,9 pt	1,5 pt
- Médecins généralistes (2)	-2,3%	-1,6%	-5,6%	+2,3%	2,7 pt	5,6 pt	5,8 pt	5,3 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,2%	+1,1%	-0,2%	+2,3%	0,1 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,1 pt
- Dentistes	+0,6%	+0,7%	+1,5%	+0,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,1%	-1,2%	-2,9%	+1,8%	-1,0 pt	-1,0 pt	-0,7 pt	-1,6 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-1,5%	-0,7%	-2,2%	+1,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,4%	-1,5%	-3,1%	+2,1%	-1,4 pt	-1,4 pt	-0,9 pt	-2,4 pt
Laboratoires (5)	-4,3%	-4,9%	-7,2%	-2,6%	10,9 pt	8,3 pt	6,7 pt	10,0 pt
Frais de transports	+6,4%	+4,4%	+1,3%	+8,4%	-0,1 pt	-0,2 pt	-0,2 pt	-0,1 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+2,4%	+2,6%	+2,3%	+2,6%	-3,4 pt	-5,2 pt	1,5 pt	-6,5 pt
- IJ maladie (6)	+4,1%	+4,2%	+6,6%	+3,8%	-5,4 pt	-8,3 pt	2,6 pt	-10,4 pt
- IJ ATMP	-0,4%	-0,0%	-4,4%	+0,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+12,8%	+12,2%	+5,2%	+20,4%	6,3 pt	0,4 pt	-6,6 pt	8,6 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,5%	+4,4%	+2,4%	+6,7%	-4,1 pt	-1,8 pt	-0,8 pt	-2,8 pt
Médicaments :	+5,9%	+5,9%	+4,2%	+7,9%	-4,6 pt	-2,3 pt	-1,1 pt	-3,6 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,6%	+8,1%	+7,1%	+9,3%	18,9 pt	-2,5 pt	-1,2 pt	-3,9 pt
- Médicaments rétrocedés	-11,3%	-15,6%	-26,3%	-4,9%	-11,7 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,4%	-0,1%	-2,1%	+2,8%	0,4 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin août 2022

Entre janvier et août 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 477 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (267 millions dont 151 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 %, et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent de 12,2 % sur les huit premiers mois en données brutes** (3,8 % pour les non-salariés agricoles et 13,7 % pour les salariés agricoles). Importante, principalement en raison de l'impact de la 5^{ème} vague du début d'année, l'évolution tend à ralentir cependant de mois en mois (+ 11,9 % à fin juillet, 13,3 % à fin juin).

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (23,5 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois sont également en progression (de 3,0 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est de 3,7 %.

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de - 0,1 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-août 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin août 2020	fin août 2021	fin août 2022		fin août 2020	fin août 2021	fin août 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+14,9%	-0,9%	+5,4%	476 580	+18,8%	-5,9%	+7,6%
IJ Maladie	+23,4%	-5,1%	+8,9%	313 227	+30,6%	-12,1%	+12,2%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+14,7%	-11,2%	+1,7%	46 091	+21,1%	-17,5%	+3,8%
IJ Maladie Salariés agricoles	+25,4%	-3,9%	+10,3%	267 136	+32,7%	-11,0%	+13,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+43,9%	-11,9%	+15,3%	151 433	+59,8%	-22,9%	+23,5%
hors IJ Covid dérogatoire	+16,2%	-0,1%	+2,3%	115 097	+19,2%	-6,4%	+3,7%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+6,8%	+7,0%	+4,6%	115 703	+5,6%	+7,1%	+3,0%
IJ ATMP	+1,6%	+7,2%	-0,4%	163 353	+0,0%	+7,1%	-0,1%

Source : MSA

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.